



Conseil économique et social

Distr. générale
30 mai 2018
Français
Original : anglais

Session de 2018

27 juillet 2017-26 juillet 2018

Point 12 e) de l'ordre du jour

Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions : pays africains sortant d'un conflit

Apport d'un appui intégré, cohérent et coordonné au Soudan du Sud par les organismes des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général*

I. Introduction

1. Depuis l'accession du Soudan du Sud à l'indépendance, le 9 juillet 2011, le Conseil économique et social a manifesté sa volonté, notamment en adoptant la résolution [2011/43](#), de coopérer avec des partenaires pour tenter d'apporter des solutions aux vastes défis que le pays doit relever sur le plan humanitaire ainsi qu'en matière de consolidation de la paix et de développement. Le présent rapport sur le Soudan du Sud est le septième soumis au Conseil depuis l'accession du pays à l'indépendance.

2. Le premier rapport ([E/2012/76](#)) a donné une vue d'ensemble de l'appui fourni par les organismes des Nations Unies au Gouvernement sud-soudanais et du renforcement des capacités locales au lendemain de l'indépendance. Le deuxième rapport ([E/2013/73](#)) a rendu compte de l'appui apporté aux programmes de développement et de consolidation de la paix. Le troisième rapport ([E/2014/94](#)) a décrit comment le déclenchement du conflit, en décembre 2013, avait réduit à néant la plupart des progrès réalisés depuis l'indépendance. Le quatrième rapport ([E/2015/74](#)) a mis en lumière les effets persistants du conflit. Le cinquième rapport ([E/2016/71](#)) a mis l'accent sur les efforts d'appui à la mise en œuvre de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud (l'Accord de paix) et le passage d'un dispositif d'aide d'urgence humanitaire à des priorités de développement à plus long terme. Le sixième rapport ([E/2017/68](#)) était axé sur l'évolution de la situation après la crise de juillet 2016, qui s'est caractérisée par une instabilité permanente, des combats localisés, une nouvelle détérioration de la situation humanitaire, une érosion de la cohésion sociale, une aggravation de la crise économique et une régression de l'action qui était axée sur les priorités de développement vers une action humanitaire d'urgence.

* Le présent rapport a été soumis tardivement afin de tenir compte des faits les plus récents et de l'analyse de la situation en Soudan du Sud par l'équipe de pays des Nations Unies.



3. Le présent rapport donne un aperçu des principaux faits nouveaux survenus depuis la présentation du précédent rapport au Conseil économique et social. Le 12 juin 2017, les dirigeants de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), organisation régionale composée de Djibouti, de l'Éthiopie, du Kenya, de l'Ouganda, de la Somalie, du Soudan et du Soudan du Sud, ont approuvé la création du forum de haut niveau pour la revitalisation. Celui-ci a été établi dans le but de ressusciter le défunt Accord de paix, sur la base d'un mandat en trois volets : premièrement, rétablir un cessez-le-feu permanent ; deuxièmement, appliquer intégralement l'Accord ; troisièmement, revoir le calendrier de mise en œuvre de l'Accord pour permettre la tenue d'élections à son échéance. Au forum de haut niveau, le 21 décembre 2017, les parties au conflit ont signé l'Accord sur la cessation des hostilités, la protection des civils et l'accès humanitaire. Ce faisant, elles ont pris l'engagement de cesser toute hostilité, premier pas vers la fin de la guerre au Soudan du Sud et la reprise de l'application de l'Accord de paix.

4. À la fin de la précédente période examinée, au début de l'année 2017, des famines localisées ont frappé certaines zones du Soudan du Sud. Durant le second semestre de 2017, les crises politique, économique et sociale ont continué de s'aggraver dans le pays, rendant nécessaire une vaste opération humanitaire, d'ampleur croissante, visant à fournir une assistance vitale aux populations touchées, prévenir l'insécurité alimentaire et la famine, assurer l'accès aux services de base et prêter secours aux personnes déplacées. À la fin de la période à l'examen actuelle, le Soudan du Sud connaît la pire crise alimentaire de son histoire et jamais autant de ses habitants n'ont dû compter sur l'aide humanitaire pour répondre à leurs besoins élémentaires.

5. Dans le même temps, on a redoublé d'efforts pour renforcer l'appui au relèvement et à la résilience, traiter les causes profondes et les facteurs de risque et permettre aux Sud-Soudanais d'accéder eux-mêmes à la nourriture, à des moyens de subsistance et aux services sociaux, tels que la santé, la nutrition, l'éducation, l'eau et l'assainissement, au sein de leurs propres communautés, plutôt que de les recevoir de l'aide humanitaire. Ces efforts s'accompagnent d'un appui croissant à la consolidation de la paix au niveau local dans différentes parties du pays, afin d'atténuer des conflits de plus en plus localisés. Le Gouvernement a également mis la dernière main à la stratégie nationale de développement triennale visant à consolider la paix, stabiliser l'économie et améliorer l'accès aux services de base. Dans cette stratégie reposant sur une évaluation des fragilités, le Gouvernement fournit des orientations stratégiques aux fins de l'action qu'il mène pour sortir de la crise actuelle. La troisième phase du forum de haut niveau pour la revitalisation devait avoir lieu à la fin de la période considérée, mais elle a été reportée et ses perspectives de réussite sont incertaines. Le dialogue national dirigé par le Gouvernement touche à sa phase finale. L'objectif du dialogue, dont le caractère inclusif continue cependant d'être mis en doute, était de donner la parole aux parties prenantes dans toute leur diversité, y compris les réfugiés sud-soudanais et la diaspora présente dans les pays voisins, pour qu'elles puissent faire connaître la direction qu'elles souhaitaient donner au pays. Les résultats du dialogue national et de la troisième conférence du forum de haut niveau pour la revitalisation auront une influence sur la situation dans les mois qui suivront et donneront le ton pour le lancement de la stratégie nationale de développement, prévu en juillet 2018.

II. Contexte

6. Malgré le renouveau de l'Accord de paix par l'intermédiaire du forum de haut niveau pour la revitalisation et en dépit du nouvel espoir suscité par les progrès qui en ont découlé, la situation a continué de se dégrader. Ainsi, la communauté internationale rencontre de grandes difficultés dans les efforts qu'elle déploie pour effectuer à nouveau la transition de l'aide humanitaire d'urgence et de la protection des civils vers une action axée sur les priorités en matière de développement. La détérioration du climat général s'explique essentiellement par la poursuite des combats et des violences dans de nombreuses parties du pays, les conflits étant devenus de plus en plus fragmentés et localisés au cours de la période considérée. Ces violences entravent l'accès des agents humanitaires et des acteurs du développement, font obstacle à l'établissement des partenariats à long terme requis pour le renforcement des capacités et le relèvement et continuent de réduire l'accès de la population à la nourriture, aux moyens de subsistance et aux services. Les zones agricoles du sud du pays sont traditionnellement celles où l'on produit le plus de céréales. Entre autres facteurs, le déplacement de millions de personnes constitue une cause majeure de l'insécurité alimentaire qui prévaut actuellement. Nombre d'agriculteurs de cette région se sont réfugiés à l'étranger et ne peuvent pas revenir chez eux en raison de la persistance des affrontements et des violences locales. Par conséquent, le conflit et la sécurité alimentaire sont directement liés l'un à l'autre et ont une incidence sur d'autres aspects vitaux, notamment la situation économique à plus grande échelle. La fragilité des structures publiques actuelles, l'absence d'administrations locales efficaces dans de nombreuses régions du pays, le tissu social déchiré, le non-respect de l'état de droit et des droits de l'homme et le haut degré de violence dans la société, y compris les violences sexuelles et sexistes, sont autant d'éléments qui continuent d'empêcher l'amélioration des conditions sur le terrain.

7. Durant la période considérée, la crise humanitaire s'est aggravée au Soudan du Sud, par l'effet combiné du conflit prolongé, des déplacements et du déclin économique. Rien ne témoigne mieux de cette dégradation que l'empirement de la faim. La famine localisée dans l'État de l'Unité a certes été stoppée à la mi-2017 mais un nombre record de 6 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire grave en septembre 2017 et aucune solution n'avait encore été apportée aux causes sous-jacentes de la faim. En janvier 2018, quelque 5,3 millions de personnes (soit 48 % de la population) souffraient d'insécurité alimentaire grave, soit 1,5 million de plus qu'à la même période en 2017. À la fin de la période considérée, en avril 2018, on estimait qu'environ 7 millions de personnes (soit presque les deux tiers de la population du Soudan du Sud) risquaient la famine dans les mois à venir si elles n'avaient pas accès à une aide humanitaire soutenue. Cela représenterait 57 % de la population et 1,4 million de personnes de plus qu'à la même période en 2017.

8. La malnutrition a atteint des niveaux sans précédent. D'après les prévisions, plus de 1,1 million d'enfants de moins de 5 ans souffriront de malnutrition en 2018, dont près de 300 000 seront si gravement sous-alimentés qu'ils se trouveront en grand danger de mort. Cela fait de l'année 2018 la plus difficile que le pays ait jamais connue. Dans les zones de conflit, les enfants, les jeunes et les femmes enceintes ou allaitantes, en particulier les adolescentes, demeurent particulièrement vulnérables à la malnutrition. Les carences en oligoéléments, notamment la vitamine A, le fer et l'iode, sont communes chez les enfants, les jeunes et les femmes.

9. La persistance des combats et de l'insécurité ont continué de forcer les habitants à quitter leurs foyers en quête de sécurité et d'assistance. Plus de 668 000 personnes ont fui le pays en 2017, dont quelque 355 000 à destination de l'Ouganda. En janvier 2018, on a enregistré environ 19 000 nouveaux réfugiés sud-soudanais et le

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés s'attend à ce que le nombre d'habitants quittant le pays atteigne jusqu'à 500 000 personnes d'ici à la fin de l'année. La région abrite actuellement plus de 2,5 millions de réfugiés sud-soudanais et le conflit a donné lieu à la troisième plus grande crise de réfugiés au monde, après celles de la République arabe syrienne et de l'Afghanistan. En février 2018, quelque 1,8 million de personnes étaient encore déplacées, parmi lesquelles plus de 200 000 vivaient dans des zones de protection des civils situées sur les bases de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Nombre de déplacés sont contraints de fuir leur foyer à plusieurs reprises, ce qui accroît leur vulnérabilité et leur besoin de protection. En février 2018, le Soudan du Sud comptait environ 290 000 réfugiés venus de pays voisins.

10. Les menaces pesant sur la sécurité ont encore pris de l'ampleur, en raison de la multiplication des foyers de conflit et d'instabilité. Les civils et leurs biens sont restés la cible d'attaques délibérées et répétées et d'autres violations du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme, y compris des violences sexuelles liées au conflit et des meurtres.

11. La destruction d'établissements de santé, les attaques contre des travailleurs sanitaires et les pénuries de médicaments et de professionnels qualifiés ont limité l'accès de la population aux soins de santé. Des maladies évitables, comme la rougeole, se sont propagées de manière incontrôlée et l'épidémie de choléra qui a débuté à la mi-2016 a encore coûté des vies pendant la plus grande partie de 2017. Étant donné que seuls 22 % des établissements de santé étaient pleinement opérationnels, il n'a pas été possible, dans de nombreux cas, de fournir les services requis pour les soins obstétricaux d'urgence, les besoins en matière de planification familiale, les cas de tuberculose, les traitements contre le VIH/sida, le traitement clinique des victimes de viol et les problèmes de santé mentale.

12. La période considérée a vu s'aggraver le sort des enfants, qui ont continué d'être recrutés, maltraités, exploités et arrachés à leur famille. On estime qu'ils sont encore 17 000 à servir dans les rangs des forces et des groupes armés. Dans nombre de zones touchées, la destruction des écoles et le départ des enseignants compromettent gravement l'accès à l'éducation. Au début de 2018, les trois quarts des enfants sud-soudanais étaient déscolarisés, soit une proportion jamais atteinte auparavant. Le taux de mortalité des moins de 5 ans était estimé à 91 pour 1 000 naissances vivantes en 2016 et 41 % des décès concernaient les nouveau-nés. Depuis lors, la situation s'est dégradée. La couverture vaccinale systématique a diminué, passant de 80 % en 2011 à 75 % pour la rougeole et 58 % pour la poliomyélite et le vaccin pentavalent-3 en 2017. Chaque semaine au Soudan du Sud, le paludisme fait près de 220 morts, dont la plupart sont des enfants de moins de 5 ans. Les décès dus à des maladies à prévention vaccinale, telles que la rougeole et la méningite, sont en augmentation. On compte environ 138 586 orphelins de parents victimes du sida et 11 993 enfants de moins de 15 ans vivant avec le VIH.

13. La situation économique reste difficile au Soudan du Sud. Les prix mondiaux du pétrole ont augmenté au cours des derniers mois et le cours du Brent a atteint 70 dollars le baril en janvier 2018. Pourtant, la hausse n'a pas sensiblement amélioré l'afflux de recettes publiques. Cela tient essentiellement au fait que la production de pétrole est restée faible, à 120 000 barils par jour, soit un tiers du niveau de 2010, juste avant l'indépendance, ainsi qu'aux sommes restant à payer au Soudan et au remboursement des arriérés. La marge de manœuvre budgétaire s'en trouve considérablement restreinte, notamment pour ce qui est de verser les salaires en temps voulu. En outre, la monnaie nationale – la livre sud-soudanaise – a continué de se déprécier par rapport au dollar des États-Unis, le taux du marché s'établissant actuellement à 250 livres sud-soudanaises pour 1 dollar, soit une baisse de 58 % en

un an. Il en a résulté, entre autres effets, une hausse des prix des produits de première nécessité, y compris les denrées alimentaires. Janvier 2018 est devenu le vingt-sixième mois consécutif à connaître une inflation à trois chiffres, soit 125 %.

14. Dans la stratégie nationale de développement triennale qu'il a récemment mise au point, le Gouvernement donne la plus grande priorité à la stabilisation de l'économie et la consolidation de la paix. Il s'est fixé un délai de trois ans pour instaurer des conditions dans lesquelles les citoyens se sentent assez en sécurité pour vaquer à leurs affaires, puissent compter sur des prix stables (y compris en ce qui concerne le taux de change) et bénéficient de services publics de meilleure qualité. En raison d'un volant budgétaire restreint, ces changements ne peuvent intervenir qu'à la faveur de partenariats solides avec les acteurs du secteur privé national et international, la société civile, les partenaires bilatéraux et multilatéraux et, surtout, l'ensemble de la population sud-soudanaise.

15. En mai 2017, la Banque mondiale a renouvelé son engagement en faveur du Soudan du Sud et émis une nouvelle note à cet effet pour les années budgétaires 2018 et 2019, avec un budget de 410 millions de dollars. Ce programme est axé sur le renforcement de la résilience, pour le court terme, et sur le relèvement et la pérennisation de la paix, pour le moyen terme. Des institutions financières internationales comme le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque africaine de développement (BAFD) demeurent actives dans le pays, bien qu'à une échelle limitée. L'élargissement de leur appui à l'avenir dépendra, comme c'est le cas pour la Banque mondiale, des résultats du forum de haut niveau pour la revitalisation et du processus de paix de manière plus générale.

III. Incidences du conflit sur le développement

16. Au cours de la période considérée, il est devenu encore plus urgent que la communauté internationale trouve un équilibre entre, d'un côté, l'assistance humanitaire vitale et, de l'autre, la relance des priorités de développement à long terme à travers une action participative faisant intervenir la base, qui soit axée sur le relèvement, la résilience et la consolidation de la paix. Ce défi résulte des effets cumulés du conflit en cours sur la situation humanitaire et économique, les besoins humanitaires s'étant accrus alors qu'aucun progrès n'a été accompli sur le plan politique et que les affrontements et les violences se poursuivent. L'économie s'est sensiblement contractée en 2016 et 2017 et les crédits publics alloués à la fourniture de services sociaux essentiels n'ont pas seulement été négligeables, ils ont même été réduits davantage en raison du manque de fonds publics et des priorités du Gouvernement liées au conflit. Pour l'exercice 2017/18, les crédits alloués aux secteurs de la sécurité et de l'administration publique ont représenté près des deux tiers du budget, soit une hausse notable par rapport à l'année précédente, où ils en constituaient la moitié. En revanche, les ressources consacrées au secteur des services sociaux ne s'élevaient qu'à 5 % du budget.

17. Le conflit complique également l'acheminement de l'aide par les organismes humanitaires et perturbe directement les opérations des Nations Unies. Les acteurs humanitaires ont pris des risques majeurs pour venir en aide aux personnes dans le besoin, au milieu d'affrontements, dans un climat d'insécurité et face à des interdictions d'accès. L'année 2017 a été la plus meurtrière depuis que le conflit a éclaté en décembre 2013. Trente travailleurs humanitaires ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions – dont 28 nationaux sud-soudanais – et quelque 600 travailleurs humanitaires ont dû être déplacés en raison de l'insécurité. Les locaux et stocks humanitaires ont été fréquemment pillés, privant la population d'une aide éminemment nécessaire. Les opérations humanitaires ont également été entravées par : des refus

opposés à l'accès des travailleurs humanitaires sur le terrain ; des cas d'extorsion aux points de contrôle ; des visites du Département d'enquête criminelle dans les bureaux des organisations ; des tentatives des autorités d'influer indûment sur le recrutement du personnel. Les taxes et redevances imposées par le Gouvernement hôte sont restées imprévisibles, d'un montant élevé au regard des services fournis et administrées de manière incohérente, et ont eu pour effet de détourner des ressources précieuses qui aurait dû servir aux opérations de première ligne.

IV. Appui des Nations Unies au Soudan du Sud

18. Malgré les difficultés, l'ONU et ses partenaires ont réalisé de grandes avancées au cours de la période considérée. Les acteurs s'occupant de l'aide humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix ont travaillé de concert et obtenu des résultats au moyen d'approches intégrées, en particulier au niveau local dans les zones jouissant d'une relative stabilité. La famine qui s'est déclarée dans l'État de l'Unité au début de 2017 a été stoppée et sa propagation contenue en milieu d'année, grâce à la générosité des donateurs et à une bonne coordination des interventions menées, en coopération avec les partenaires de développement, par les groupes sectoriels chargés de l'alimentation et des moyens de subsistance, de la nutrition, de la santé, ainsi que de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. La plus longue épidémie de choléra jamais enregistrée au Soudan du Sud a enfin été déclarée terminée en février 2018, résultat de la collaboration de tout un éventail de partenaires qui se sont associés pour améliorer la surveillance, déployer des équipes d'intervention rapide pour repérer et traiter les cas, fournir de l'eau salubre, promouvoir de bonnes pratiques d'hygiène et soigner les malades atteints du choléra.

19. L'appui combiné apporté par les agents humanitaires et les acteurs du développement aux services essentiels dans les zones accessibles et relativement stables a permis d'améliorer les soins prénatals, la vaccination des nouveau-nés et la prise en charge de la malnutrition aiguë des enfants de moins de 5 ans, ainsi que la prévention et le traitement du paludisme. Des salles de classe ont été construites et entourées d'installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène, de cuisines et de jardins potagers afin d'encourager la scolarisation des enfants. Des agents vétérinaires locaux et des vulgarisateurs agricoles de village ont été formés, la productivité de l'agriculture a augmenté et l'accès aux marchés nationaux et leur approvisionnement en produits alimentaires se sont améliorés. Dans les endroits accessibles où ils ont été en mesure d'apporter leur soutien aux populations, les organismes des Nations Unies ont observé, sur la base de l'indice simplifié des stratégies de survie et de l'indice des stratégies de survie fondé sur les moyens, que les groupes vulnérables étaient mieux à même de résister aux chocs. La consommation alimentaire est restée stable ou s'est améliorée dans les communautés ciblées. Les coopératives agricoles ont renforcé leur productivité grâce à la diversification des semences et à des services de vulgarisation agricole. En outre, l'ONU a aidé le Gouvernement à élaborer des directives pour intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les plans nationaux de développement durable et achever la mise au point du projet de politique nationale sur la gestion des risques de catastrophe. Le Ministère des affaires humanitaires et de la gestion des catastrophes a reçu un appui pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030).

20. En 2017, les interventions humanitaires ont permis de venir au secours d'environ 90 % de la population ciblée. Plus de 5,1 millions d'habitants ont reçu une aide alimentaire et un soutien d'urgence en matière de moyens de subsistance. Plus 2,5 millions de personnes ont reçu des trousseaux sanitaires d'urgence, 1,7 million de personnes, notamment des femmes et des filles, ont bénéficié d'informations et de services de santé procréative et quelque 900 000 enfants et femmes enceintes ou

allaitantes ont obtenu une aide nutritionnelle d'urgence. Plus de 9 000 femmes et filles ont commencé à utiliser des services modernes de planification de la famille, 14 443 ont été accouchées par des personnes compétentes et 134 ont été traitées à la suite d'une fistule obstétricale. Plus de 2,2 millions de personnes ont été desservies par des programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement ; près de 900 000 ont reçu des articles d'urgence essentiels, notamment des couvertures et des moustiquaires ; plus de 390 000 enfants ont bénéficié de programmes éducatifs et plus de 94 000 ont été vaccinés contre la rougeole. Plus de 560 000 personnes ont eu accès à des services de lutte contre la violence sexiste. Environ 35 000 engins explosifs ont été détruits, soit un nombre bien plus élevé que l'objectif de 15 000 qui avait été fixé pour l'année. Cela a directement contribué au renforcement de la résilience et permis aux populations locales de reprendre leurs activités de subsistance.

21. Tout au long des interventions menées, les organismes humanitaires et leurs partenaires ont continué de réaliser des gains d'efficacité, tout en veillant à ce que les personnes touchées restent au centre des préoccupations. À titre d'exemple, en 2017, les partenaires ont pu apporter un soutien à plus de 1,3 million de personnes au moyen de transferts en espèces et de programmes d'allocations versées en liquide, principalement dans le cadre du groupe sectoriel chargé de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance et de celui qui s'occupe des abris et des articles non alimentaires. Le plan d'aide humanitaire arrêté pour l'année 2018 cible 6 millions de personnes. En février 2018, il avait déjà permis de porter secours à 1,4 million d'habitants. Il est évident que les besoins humanitaires resteront considérables tant que les armes n'auront pas été déposées et que le développement n'aura pas pris racine. La priorité commune la plus urgente des travailleurs humanitaires et des acteurs du développement et de la consolidation de la paix est d'agir davantage pour la résilience et la consolidation de la paix, en particulier au niveau local.

22. Malgré le contexte de crise, en 2017, les organismes des Nations Unies ont amélioré la mise en œuvre du cadre de coopération intérimaire dans l'ensemble des activités et des programmes relatifs au relèvement, à la résilience et à la consolidation de la paix. Ils ont aidé à renforcer la sécurité alimentaire et les économies locales, les services de base, notamment dans les domaines de l'éducation, la santé et l'eau, l'assainissement et l'hygiène, ainsi que les processus relatifs à la paix et la gouvernance et à l'autonomisation des femmes et des jeunes. De plus, des fonctionnaires sud-soudanais ont été déployés en binôme avec des homologues des États membres de l'IGAD. Des activités de renforcement de capacité ont été menées à l'intention des comités de paix locaux. Les capacités des coopératives existantes ont également été renforcées, et de nouvelles coopératives ont été créées pour redynamiser les économies locales. L'accès à des services de microfinancement et de crédit a été octroyé à plus de 1 000 femmes. Le pays a effectué une auto-évaluation nationale des capacités à renforcer pour la gestion des ressources naturelles et mis au point les Stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité.

23. Publié en juillet 2017, le rapport annuel sur les résultats et les finances concernant l'application du cadre de coopération intérimaire en 2016 a été le premier rapport de ce genre établi par l'ONU au sujet du Soudan du Sud et témoigne de l'engagement des intéressés à faire preuve d'un haut degré de transparence et de responsabilité. Le rapport du même type pour 2017 est en cours d'achèvement et montre une amélioration constante de l'exécution et des résultats après la crise violente survenue à Djouba en juillet 2016. Alors qu'une seule des cinq réalisations escomptées du cadre de coopération intérimaire était en voie d'être atteinte en 2016, trois sur cinq étaient en bonne voie à la fin de 2017, les principales difficultés demeurant dans les domaines directement touchés par l'impasse où se trouvait le processus de paix.

24. L'amélioration des résultats enregistrés en 2017 est en partie due à des ajustements apportés aux portefeuilles d'activités et à de nouveaux arrangements opérationnels. Les organismes ont réduit la portée de leurs plans de travail dans de nombreuses zones difficiles d'accès et se sont concentrés sur les activités bénéficiant des fonds et des moyens voulus et sur des régions plus stables. Ils ont renforcé la participation des collectivités et la collaboration avec les autorités locales, mis en place des programmes communs ou initié une programmation conjointe permettant de tirer le meilleur parti des capacités et du rayon d'action de chacun d'entre eux pour favoriser les réalisations communes, et rendu les programmes plus souples pour pouvoir les adapter à des niveaux de risque opérationnel plus élevés. Dans l'ensemble, le coût de l'exécution des programmes au titre du cadre de coopération intérimaire est passé de 119 millions de dollars en 2016 à 160 millions de dollars en 2017. La programmation conjointe a gagné du terrain en 2017, avec le lancement de plusieurs nouveaux programmes phares, transectoriels pour certains. Le programme commun de relèvement et de stabilisation mené à Aweil et le nouveau programme commun en cours d'élaboration à Yambio comportent divers éléments essentiels à l'appui de plusieurs réalisations escomptées du cadre de coopération intérimaire. Le nouveau programme consacré au dialogue et à la réconciliation, financé par le Fonds pour la consolidation de la paix, appuie la réalisation relative à la paix et à la gouvernance, tandis que le programme de prévention de la violence sexiste rassemble différents organismes au titre de la réalisation concernant les femmes et les jeunes.

25. À la fin de 2017, avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies aux fins de protéger la culture en temps de conflit, trois sites culturels et naturels du Soudan du Sud ont été inscrits sur la liste préliminaire des nouveaux sites du Patrimoine mondial, à savoir le paysage migratoire de Boma-Badingilo, la zone humide de Soudd et la route des esclaves de Deim Zoubeir, conformément à la résolution [2347 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité.

V. Perspectives et recommandations

26. Au cours de la période considérée, l'équipe de pays des Nations Unies a aidé le Gouvernement à poser les bases de la réalisation des objectifs de développement durable en lui offrant un appui à l'analyse et à la concertation qui lui permettra de mener des efforts coordonnés, ciblés et ordonnancés sur la voie de la réalisation des objectifs essentiels, compte tenu du contexte général. À cette fin, elle s'est appuyée sur les dispositions du plan d'action national concernant l'application de la résolution [1325 \(2000\)](#) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité. En novembre 2017, un projet de rapport inaugural sur les objectifs de développement durable pour le Soudan du Sud a été établi à la suite de consultations avec un large éventail d'acteurs, y compris un atelier national et des échanges avec des étudiants et d'autres groupes de parties prenantes. Le rapport passe en revue les données disponibles et fournit des recommandations détaillées dont il est tenu compte dans la stratégie nationale de développement, notamment des cibles et indicateurs précis qui sont harmonisés avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans le cadre de cette démarche, l'objectif de développement durable n° 16 (paix, justice et institutions efficaces) a été reconnu comme le plus important pour le Soudan du Sud, sachant qu'il entraînerait également des progrès dans d'autres domaines couverts par les objectifs, comme par exemple la sécurité alimentaire et la faim (objectif n° 2), qui ont été classées au deuxième rang des priorités. Compte tenu de la famine et de l'insécurité alimentaire extrême, l'élimination de la faim est largement considérée comme une priorité cruciale qui est directement liée à la nécessité impérieuse de mettre fin à la violence et au conflit. L'insécurité alimentaire découle directement du conflit et des déplacements et, en même temps, elle devient cause de conflit lorsque

les moyens de subsistance de populations vulnérables sont menacés et détruits et la confiance et la cohésion sociale compromises. Le rapport et les consultations ont également fait ressortir l'importance des objectifs n° 4 (éducation de qualité) et n° 8 (travail décent et croissance économique). L'égalité des sexes (objectif n° 5) a également été soulignée, dans la mesure où elle a une incidence concrète sur tout le spectre des objectifs de développement durable. Le manque de données et de statistiques relatives aux objectifs étant un problème majeur, un renforcement ciblé des capacités des partenaires nationaux s'impose donc dans ce domaine. De même, il faut que les organismes des Nations Unies et leurs partenaires internationaux poursuivent leurs efforts et élargissent leur champ d'action, en effectuant des enquêtes nationales et en recueillant des informations statistiques utiles, par exemple sur la sécurité alimentaire, la malnutrition et la résilience.

27. Le dialogue, mené à tous les niveaux, est indispensable à l'instauration de la paix et à la réconciliation. Or, la grande violence qui règne dans la société et les restrictions imposées à la liberté d'expression soulignent à la fois la nécessité urgente de ce dialogue et les difficultés qui y font obstacle. Les diverses initiatives engagées au cours de la période considérée devraient progresser et prendre de l'ampleur en 2018. À la fin de la période à l'examen, l'élaboration d'un plan de consolidation de la paix était en cours dans le cadre du nouveau programme conjoint sur la réconciliation et le dialogue du Fonds pour la consolidation de la paix. Le projet de plan a pour objectif de recenser les priorités et les possibilités en matière d'appui à la consolidation de la paix. Il met en évidence le faible degré de confiance régnant actuellement entre les groupes et les farouches griefs dus à des violations passées. En conséquence, il met l'accent sur la nécessité d'initiatives tendant à renforcer la confiance au sein de la société, à court terme, parallèlement à la recherche de moyens de pérenniser la paix à plus long terme.

28. En 2017, les préparatifs d'un nouveau cadre de coopération des Nations Unies pour la période 2019-2021 ont débuté. Ce nouveau cadre fera fond sur les enseignements tirés et sur l'expérience acquise dans le contexte du cadre de coopération intérimaire et permettra d'améliorer et d'élargir l'actuelle programmation axée sur la résilience dans tous les secteurs, en insistant tout particulièrement sur le relèvement et la consolidation de la paix. Il aura pour but de mettre encore davantage l'accent sur les zones locales qui sont relativement stables et permettent d'intensifier l'appui au renforcement de la résilience, des institutions et des capacités, de façon cohérente et en coopération étroite avec les partenaires internationaux et locaux. Il reposera sur les objectifs de développement durable et sera axé sur les groupes vulnérables et l'engagement à ne laisser personne de côté, notamment les femmes et les jeunes. Le nouveau cadre visera à renforcer les partenariats avec la société civile et à assurer de nouvelles sources de financement, y compris les fonds mondiaux de financement commun et les mécanismes de financement nationaux. Selon les prévisions, le coût total de l'exécution des programmes au titre du nouveau cadre de coopération devrait s'élever à 650 millions de dollars, soit une augmentation de 50 % par rapport au cadre de coopération intérimaire. À la fin de la période considérée, le cadre de coopération des Nations Unies, issu de consultations avec le Gouvernement, les donateurs et les autres partenaires, touchait à la dernière étape de son élaboration.

29. Le cadre de coopération des Nations Unies reposera sur une nouvelle méthode de travail visant à renforcer les synergies entre les agents humanitaires et les acteurs du développement, dont les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales partenaires, à la faveur de réalisations convenues de façon collective. Le projet de cadre inscrit la sécurité alimentaire et la prévention de la violence sexiste parmi les domaines qui pourraient se prêter à l'application d'une nouvelle méthode de travail. L'équipe de pays des Nations Unies continuera également de renforcer la coopération avec la MINUSS, par l'intermédiaire de

programmes communs et d'autres activités conjointes, ainsi qu'avec d'autres acteurs dotés de mandats politiques ou de mandats dans les secteurs de la sécurité et de la consolidation de la paix.

30. En mars 2018, plus de 50 partenaires et donateurs ont pris part à un débat de haut niveau, à Djouba, pour faire le point sur les défis et problèmes actuels et examiner les moyens de remédier aux vulnérabilités et d'améliorer les activités communes. Les échanges ont débouché sur un engagement concerté à accroître l'appui conjoint à la résilience par une action stratégique accrue visant à promouvoir la coordination, la collaboration, le partage des locaux et la mobilisation. Un plan d'étapes devra être élaboré à cette fin et un recensement des zones géographiques cibles devra être effectué. Des mesures ont déjà été prises au cours de la période considérée, et des initiatives conjointes portant sur la résilience et le renforcement des capacités ont vu le jour à Aweil et Yambio et pourraient devenir des modèles à reproduire avec les ajustements nécessaires. Ces initiatives montreront comment l'intégration stratégique peut favoriser une programmation plus efficace à la faveur d'une approche globale unissant les efforts collectifs pour trouver des solutions politiques au niveau local et prendre en compte la consolidation de la paix, le développement, la situation humanitaire, la sécurité et l'environnement. Le cas échéant, elles tireront parti des possibilités faire davantage intervenir les acteurs locaux dans la paix et le développement. À la fin de la période considérée, l'expérience acquise à Aweil a montré que des approches efficaces et durables permettaient de parvenir à un équilibre entre l'aide humanitaire d'urgence, d'une part, et les priorités à long terme en matière de paix et de développement, d'autre part, et qu'il était possible de passer d'une logique axée sur la satisfaction des besoins immédiats à une démarche visant à réduire les besoins, les risques et la vulnérabilité. Pour trouver une solution aux graves difficultés rencontrées par le Soudan du Sud, il faudra, d'abord et avant tout, orienter radicalement l'action vers la paix. Les organismes des Nations Unies et leurs partenaires ont démontré qu'un tel changement d'optique était possible en insistant davantage sur la fourniture d'un soutien efficace et intégré dans les zones locales qui sont relativement stables et où les partenaires locaux sont prêts à prendre la responsabilité de régler les problèmes entre eux.
